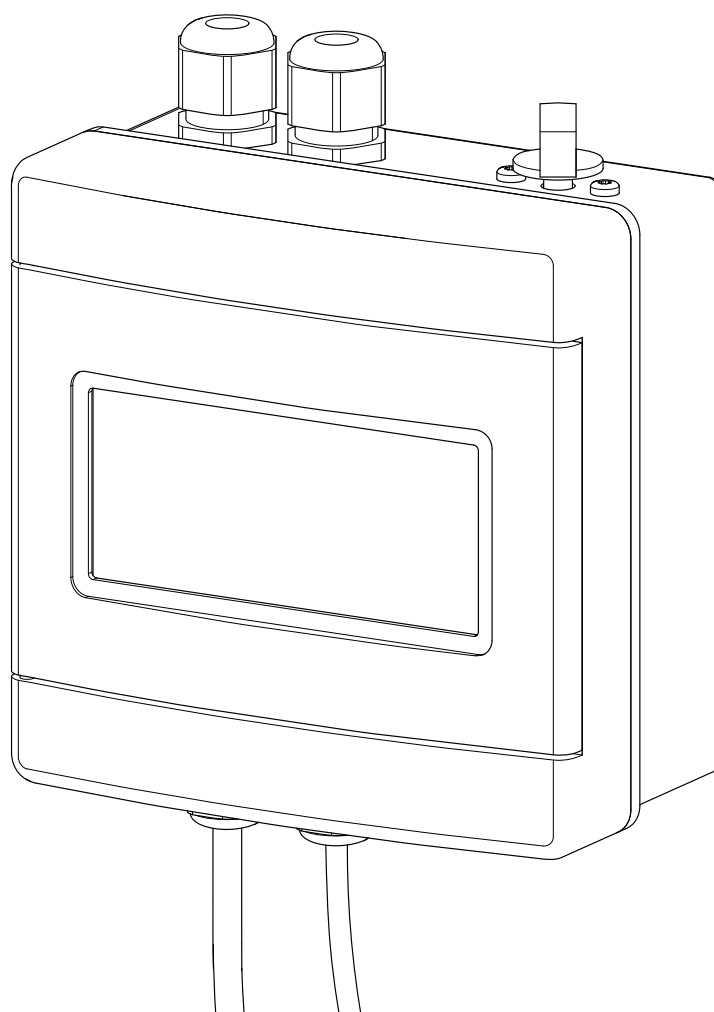


EBP

By-pass de maintenance externe

1-3 kVA



SOMMAIRE

1. CERTIFICAT ET CONDITIONS DE GARANTIE	5
2. CONSIGNES DE SÉCURITÉ	6
2.1 PANNEAU D'AVERTISSEMENT.....	8
3. EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES ET MANUTENTION	9
3.1 CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES.....	9
3.2 MANUTENTION.....	10
4. INSTALLATION ÉLECTRIQUE	11
4.1 SPÉCIFICATIONS ÉLECTRIQUES.....	11
4.2 SCHÉMA ÉLECTRIQUE.....	12
4.3 FIXATION MURALE.....	13
5. VUE D'ENSEMBLE	14
5.1 IDENTIFICATION DES INTERRUPTEURS ET DES RACCORDEMENTS	14
6. RACCORDEMENTS	15
6.1 RACCORDEMENTS DE L'ÉQUIPEMENT	15
7. PROCÉDURES D'EXPLOITATION	17
8. MAINTENANCE PRÉVENTIVE	18
9. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	19
10. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	20

1. CERTIFICAT ET CONDITIONS DE GARANTIE

Cet équipement est un sous-ensemble faisant partie d'un système ASI SOCOMEC

Pour connaître les conditions de garantie, veuillez vous référer au chapitre correspondant du manuel de l'ASI.

SOCOMEC conserve la propriété intégrale et exclusive de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle et industrielle sur ce document. Il n'est accordé au destinataire de ce document que le droit de l'utiliser à titre personnel pour l'application indiquée par SOCOMEC. La reproduction, modification ou distribution de ce document, intégrale ou partielle, par quelque moyen que ce soit est strictement interdite sauf autorisation écrite préalable de SOCOMEC. Ce document n'est pas contractuel. SOCOMEC se réserve le droit de modifier sans préavis le contenu de ce document.

2. CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Ce manuel d'utilisation spécifie les procédures d'installation et de maintenance, les caractéristiques techniques et les consignes de sécurité notifiées par SOCOMEC. Pour plus de renseignements, visiter le site Internet de SOCOMEC : www.socomec.com.

	REMARQUE ! Seuls des techniciens compétents et qualifiés sont habilités à réaliser des interventions sur l'équipement.
	REMARQUE ! Avant toute intervention sur l'équipement, lire attentivement le manuel d'installation et d'utilisation. Conserver le présent manuel pour pouvoir le consulter ultérieurement.
	DANGER ! Le non-respect des consignes de sécurité peut provoquer des lésions corporelles graves voire des accidents mortels et porter atteinte au matériel et à l'environnement.
	PRUDENCE ! Si l'équipement présente des signes de dommages extérieurs ou intérieurs, ou si l'un des accessoires est endommagé ou manquant, contacter SOCOMEC. Ne pas utiliser l'appareil s'il a subi un quelconque choc mécanique violent.
	REMARQUE ! Installer l'équipement en respectant les dégagements afin de permettre l'accès aux dispositifs de manutention et d'avoir la garantie d'une ventilation suffisante (se reporter au chapitre « Conditions environnementales »).
	REMARQUE ! Utiliser uniquement les accessoires vendus ou recommandés par SOCOMEC.
	REMARQUE ! Lorsque l'équipement est déplacé d'un endroit froid vers un endroit chaud, patienter environ deux heures avant de le mettre en fonction.
	AVERTISSEMENT ! Raccorder le conducteur de terre et de protection (PE) avant d'effectuer d'autres raccordements.
	DANGER ! RISQUE D'ÉLECTROCUTION ! Avant d'effectuer toute opération sur l'équipement (nettoyage, interventions de maintenance, raccordements, etc.), déconnecter toutes les sources d'alimentation.
	REMARQUE ! Toute utilisation à d'autres fins que celles prévues sera considérée comme inappropriée. Le constructeur/fournisseur décline toute responsabilité en cas de dommages résultant d'une utilisation inappropriée du produit. La prise de risque et la responsabilité incombent à l'exploitant du système.
	REMARQUE ! L'appareil concerné est une option destinée à être associée à une Alimentation Sans Interruption, elle ne peut être utilisée qu'en combinaison avec un système d'ASI SOCOMEC. Contactez SOCOMEC pour vérifier la compatibilité de l'appareil avec votre système d'Alimentation Sans Interruption.
	REMARQUE ! L'équipement peut nécessiter des adaptations lorsqu'il est utilisé pour alimenter des applications critiques spécifiques, comme des équipements de secours, des applications médicales, des systèmes de transport de personnes, des installations nucléaires ou tout autre système ou application dont une anomalie de fonctionnement pourrait provoquer des dommages matériels ou corporels graves. Avant d'utiliser l'équipement pour ce type d'application, contacter SOCOMEC pour vérifier sa compatibilité avec le niveau de sécurité, de performance et de fiabilité requis, ainsi que sa conformité avec la législation, les réglementations et les spécifications concernées.
	REMARQUE ! Cet équipement a été conçu pour supporter des tensions transitoires, correspondant à des surtensions de catégorie II, sur son réseau d'alimentation (raccordement à un réseau de distribution basse tension d'un bâtiment). En cas de raccordement sur un réseau ayant une catégorie de surtension supérieure (par exemple situé en amont de l'installation ou sur un circuit de distribution primaire) ou étant susceptible de subir des tensions transitoires supérieures, une protection adaptée doit être installée.
	REMARQUE ! Cet équipement est équipé d'une protection en amont limitant le courant crête à une valeur ≤ 6 kA.

	REMARQUE ! Lors de la réalisation de l'installation, toutes les normes applicables spécifiées dans la norme IEC, et en particulier l'IEC 60364, ainsi que celles éditées par le fournisseur d'énergie électrique doivent être respectées. Toutes les normes nationales relatives aux batteries sont également à observer. Pour plus d'informations, se reporter au chapitre « Caractéristiques techniques ».
	AVERTISSEMENT ! Le conducteur de protection et de mise à la terre (PE) doit avoir une section suffisante pour l'intensité maximale. La section du câble de protection PE doit être déterminée en fonction du COURANT NOMINAL DE PROTECTION du circuit de terre. Il dépend du calibre et de l'emplacement des dispositifs de protection contre les surintensités.
	RISQUE DE CHUTE : avant toute intervention sur l'équipement, vérifier que celui-ci est bien fixé.

2.1 Panneau d'avertissement

Légende	Description
	Borne de terre et de protection (PE)
	Accès réservé au personnel autorisé. Seul un personnel qualifié est habilité à intervenir sur les batteries.
	Tenir les batteries à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles.
	Ne pas fumer.
	Batteries en recharge ! Les batteries et leurs composants contiennent du plomb, qui est dangereux pour la santé en cas d'ingestion. Se laver les mains après avoir manipulé les batteries.
	Le poids des batteries est élevé ! Utiliser des moyens de manutention et des appareils de levage appropriés afin que l'installation s'effectue en toute sécurité.
	Risque d'électrocution ! La connexion en série de plusieurs batteries engendre des tensions dangereuses.
	Risque d'explosion ! Faire attention à ne pas provoquer de court-circuit ! Ne jamais poser d'outils ou d'objets métalliques sur les batteries.
	Liquides corrosifs (électrolyte).
	Lire attentivement les instructions d'utilisation. Lire le manuel d'utilisation avant toute opération.
	Porter des gants de protection.
	Porter des chaussures de sécurité.
	Porter des lunettes de protection.
	En cas d'accident, de mauvaise utilisation, de défaillance ou de fuite d'électrolyte, porter un tablier de protection.
	En cas d'incident, de mauvaise utilisation, de défaillance ou de fuite d'électrolyte, porter un masque à gaz.
	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.
	Ne pas éliminer avec les déchets ordinaires (symbole DEEE).

3. EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES ET MANUTENTION



REMARQUE !

Avant toute intervention sur l'équipement, lire attentivement le chapitre « Consignes de sécurité ».

3.1 Conditions environnementales

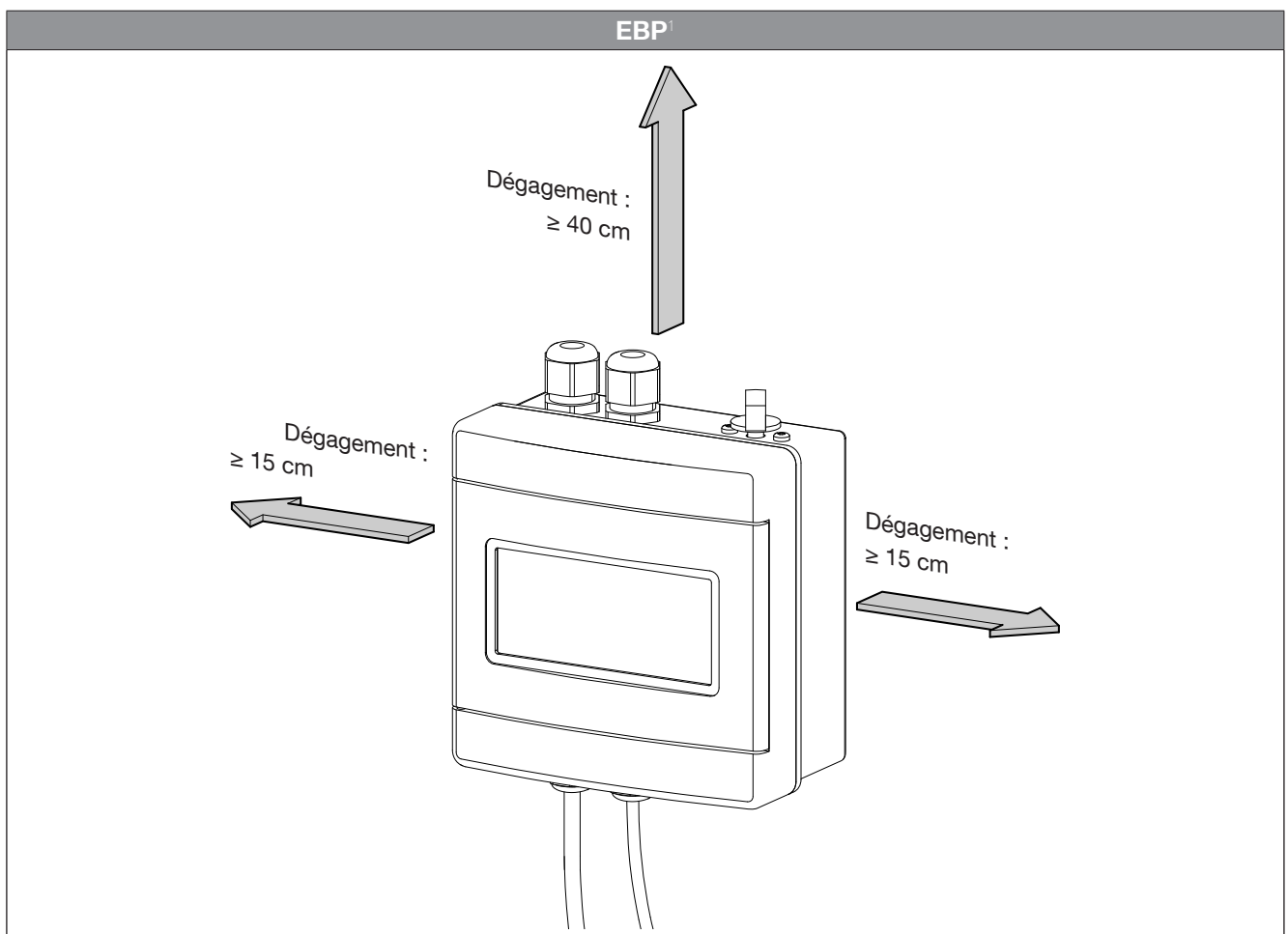
Le local doit être :

- de dimensions appropriées ;
- dépourvu d'éléments conducteurs, inflammables et corrosifs ;
- à l'abri du rayonnement direct du soleil.

L'équipement est conçu pour être installé exclusivement en intérieur.

Installation murale

- Si le mur n'est pas plat, il est recommandé d'utiliser des profilés rigides pour fixer le coffret et d'utiliser des éclisses.
- L'équipement doit être fixé exclusivement sur une surface solide et non combustible.



1. Cet équipement doit être installé sur un mur.

3.2 Manutention

- L'emballage assure la stabilité de l'appareil lors de son transport et de sa manutention.
- Amener l'appareil emballé le plus près possible du lieu d'installation définitif.

	Éviter de déplacer l'équipement en exerçant une pression sur la porte avant.
	AVERTISSEMENT ! Les instructions suivantes doivent être suivies avant de déplacer l'équipement (après sa mise en place initiale). Le non-respect de cet avertissement peut entraîner la chute de l'appareil, l'endommagement de l'équipement, des blessures, voire un accident mortel.
	EN CAS DE DOMMAGE : si l'emballage est détérioré, le contenu doit être rassemblé et mis de côté, avant d'être inspecté par une personne qualifiée. Si l'emballage a été endommagé durant le transport, le contenu doit être regroupé, avant de contacter l'expéditeur ou le transporteur.
	Tous les matériaux d'emballage doivent être recyclés conformément aux réglementations en vigueur dans le pays où le système est installé.

4. INSTALLATION ÉLECTRIQUE



REMARQUE !

Avant toute intervention sur l'équipement, lire attentivement le chapitre « Consignes de sécurité ».

4.1 Spécifications électriques

L'installation et le système doivent être conformes aux réglementations nationales.

Le tableau de distribution électrique situé en amont doit être équipé de dispositifs de sectionnement et de protection des réseaux d'entrées, principal et de secours (by-pass).

Consulter les spécifications électriques des ASI pour dimensionner correctement les dispositifs de protection d'entrée.

Le tableau spécifie les protections appropriées pour le modèle Itys ES.

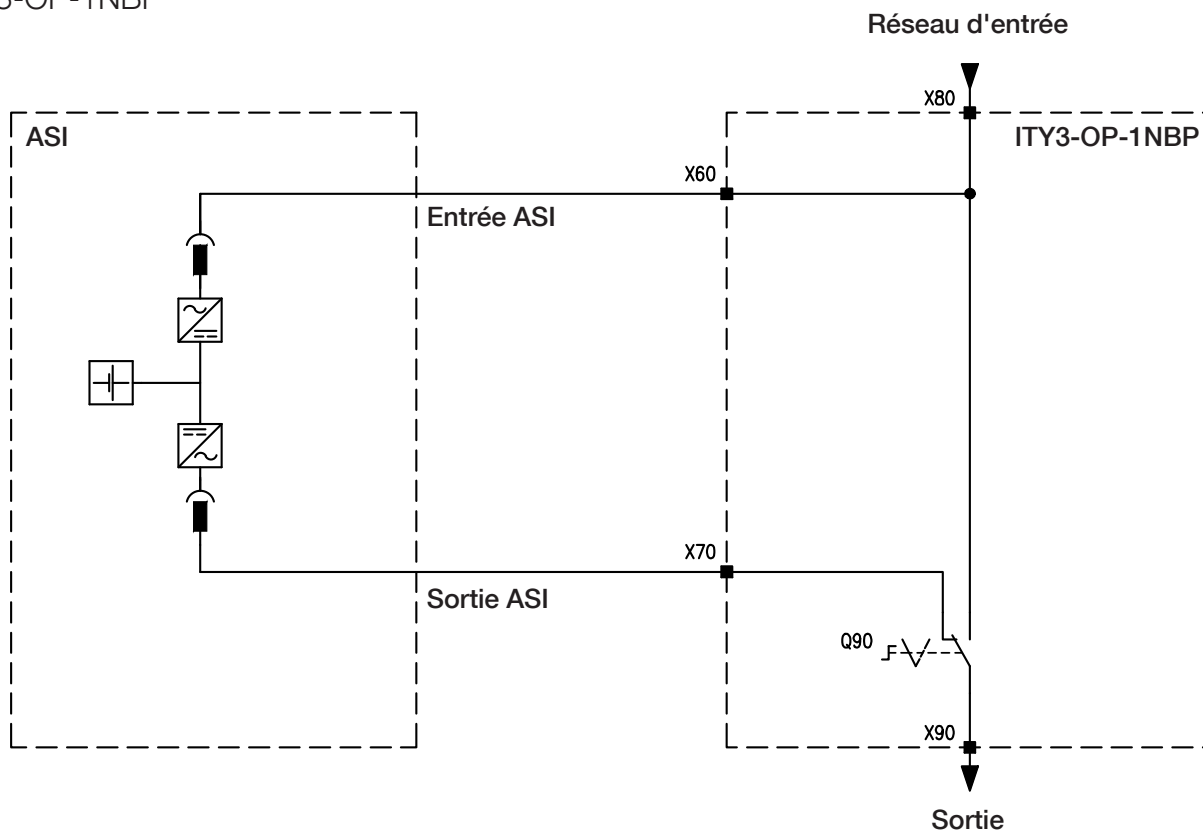
Dimensionnement des dispositifs de protection d'entrée	
Puissance / Modèle	Entrée disjoncteur ⁽¹⁾ / Disjoncteur réseau aux. Réseau principal ⁽¹⁾
(VA)	(A)
1000	10
2000	16
3000	20

1. Disjoncteur magnétothermique recommandé pour la protection de l'appareil avec un seuil de déclenchement $\geq 10I_n$ (courbe C) ; si l'ASI est associée à un transformateur, utiliser un disjoncteur sélectif avec courbe D. Pour déterminer les calibres des dispositifs de protection en entrées, prendre en compte ceux recommandés pour les systèmes d'ASI SOCOMEC sans dépasser la valeur spécifiée dans le tableau ci-dessus.

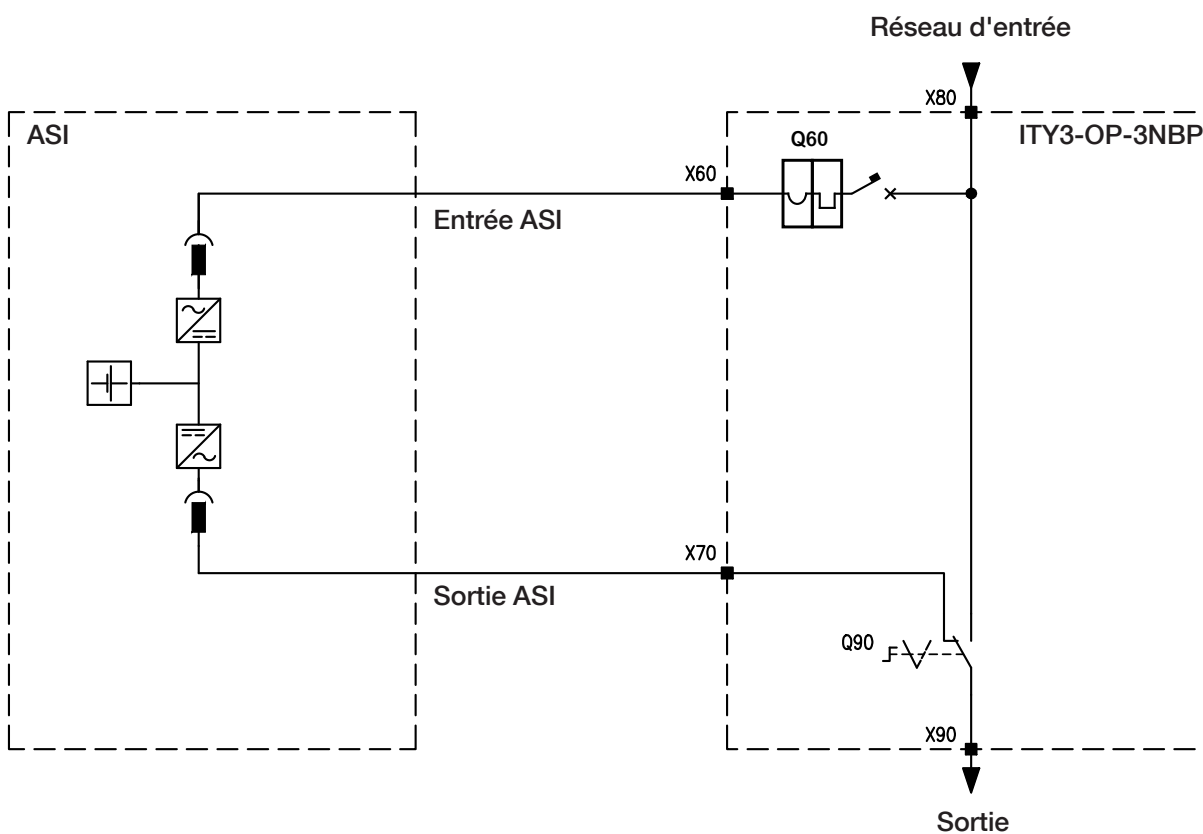
4.2 Schéma électrique

Le schéma électrique ci-dessous est un schéma simplifié du système.
Pour le détail des raccordements, voir le chapitre « Raccordements ».

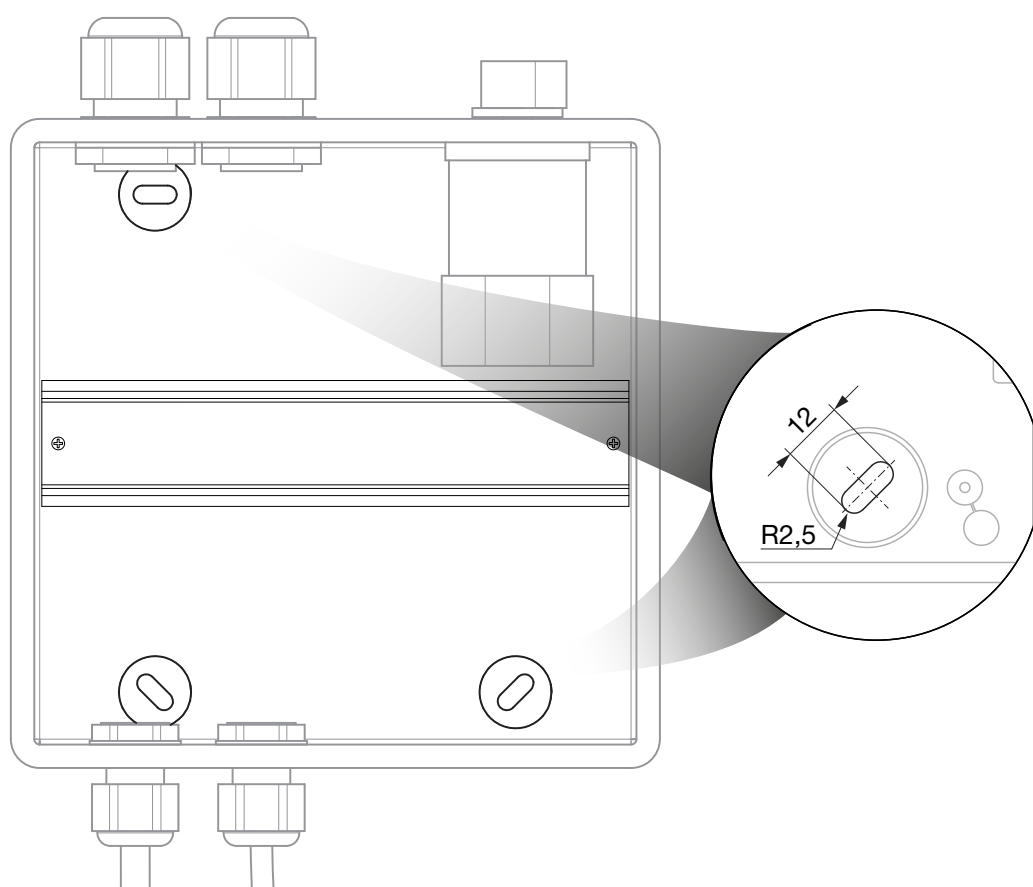
ITY3-OP-1NBP



ITY3-OP-3NBP



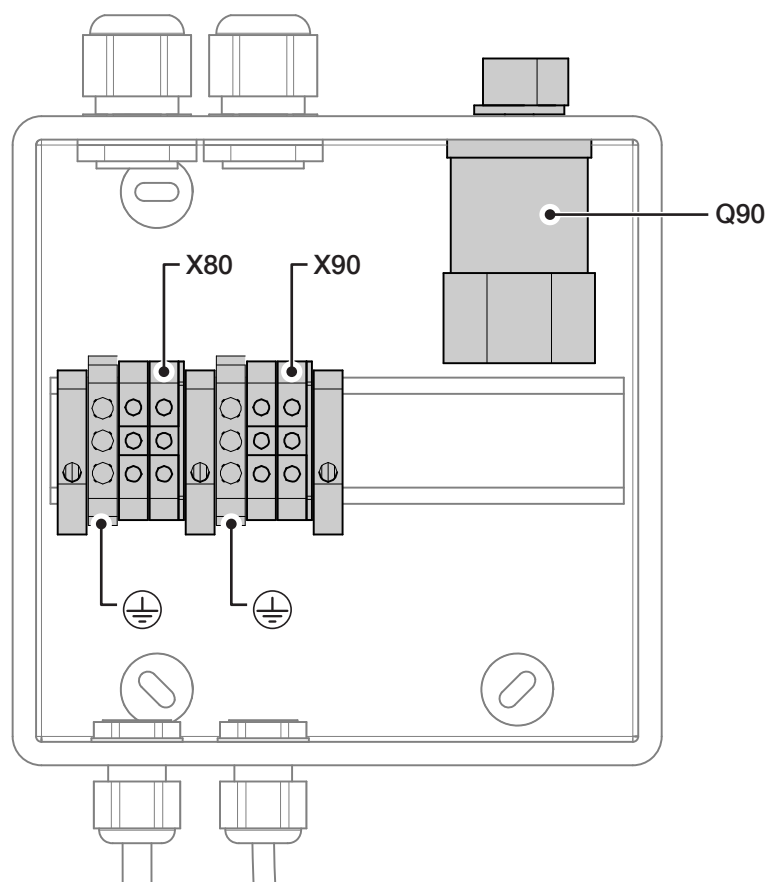
4.3 Fixation murale



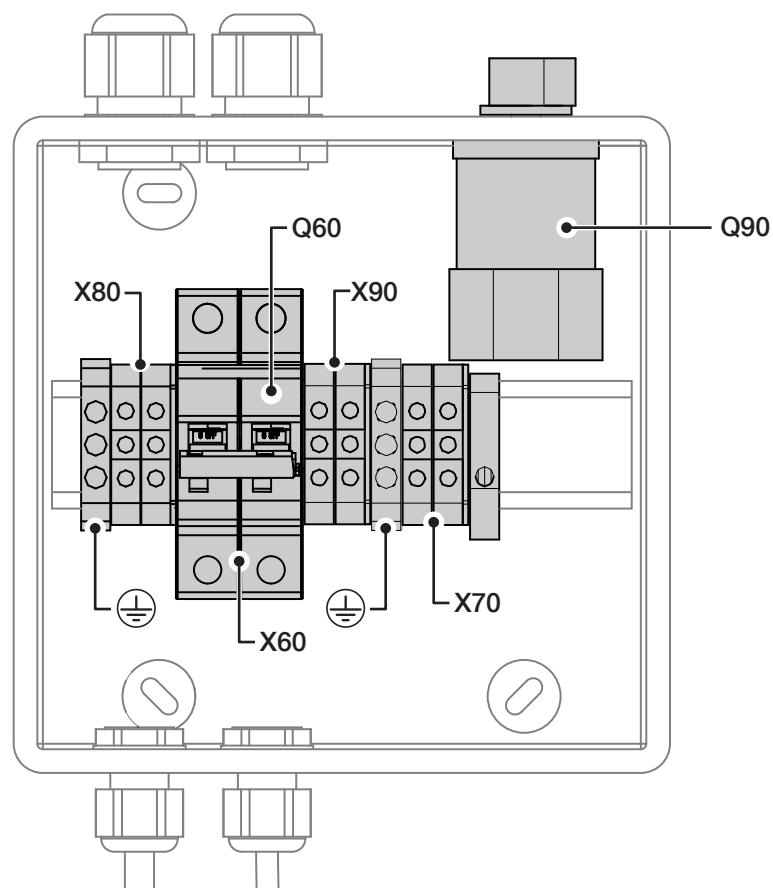
5. VUE D'ENSEMBLE

5.1 Identification des interrupteurs et des raccordements

ITY3-OP-1NBP



ITY3-OP-3NBP



6. RACCORDEMENTS

6.1 Raccordements de l'équipement



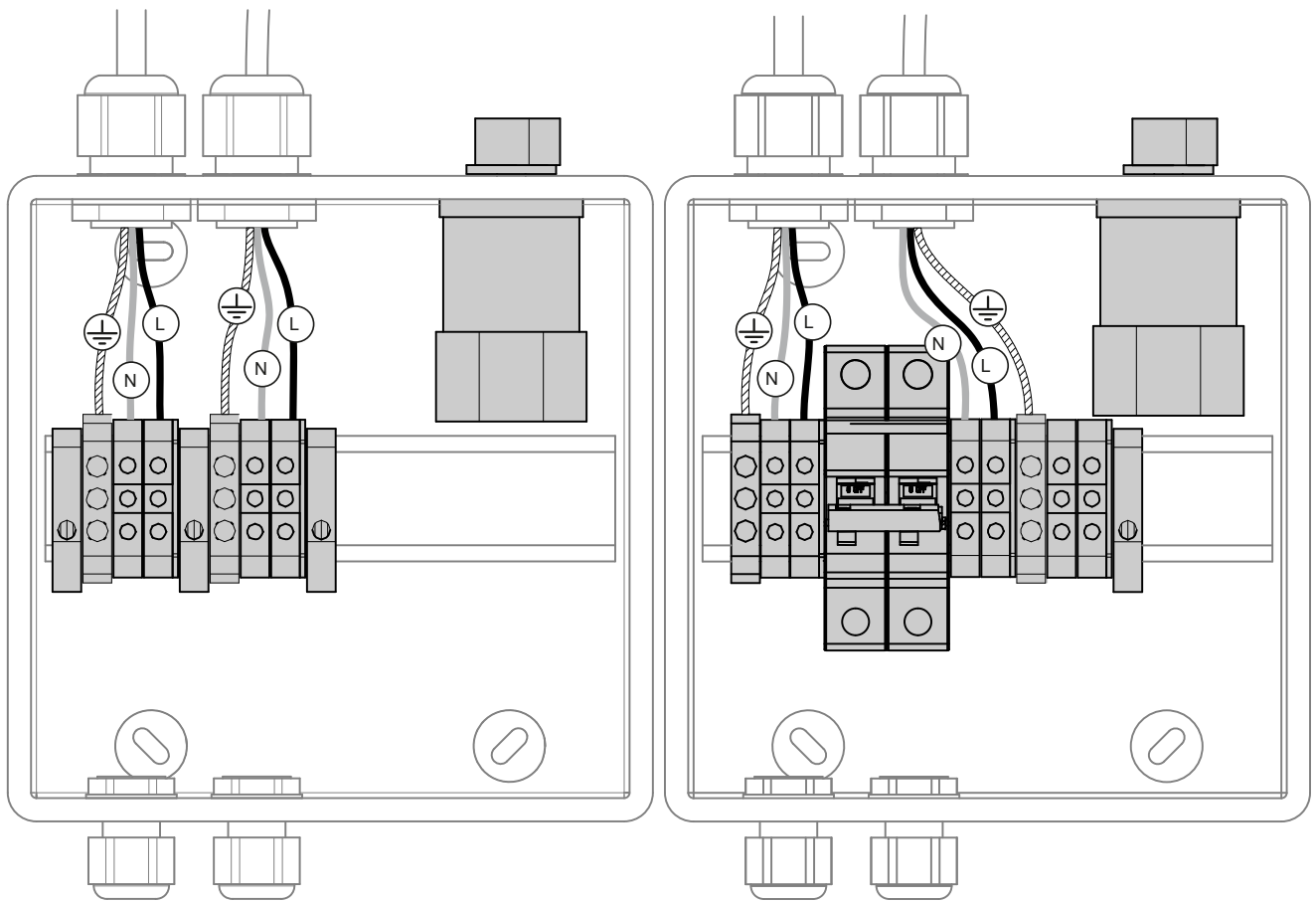
DANGER ! RISQUE D'ÉLECTROCUTION : vérifier l'absence de tension avant d'intervenir.

- Le câble de protection, identifié par le symbole de terre, doit être directement raccordé au tableau de distribution



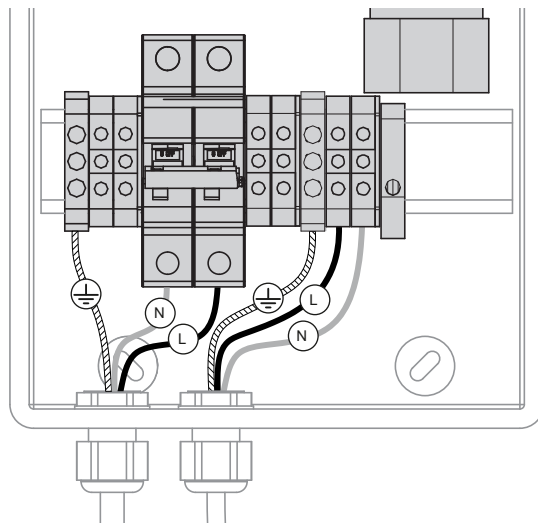
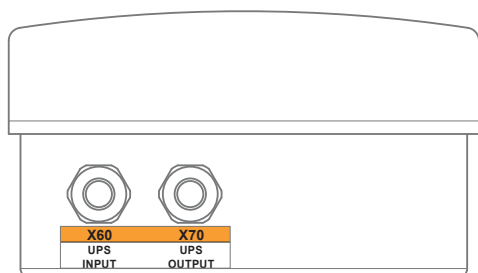
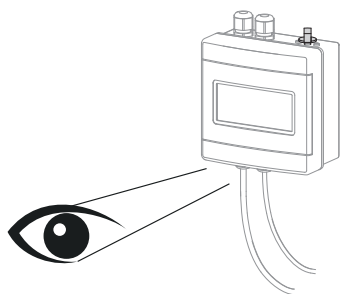
REMARQUE !
Avant toute intervention sur l'équipement, lire attentivement le chapitre « Consignes de sécurité ».

Borne			Sections des câbles		Couple de serrage (Nm)
			Min. (mm ²)	Max. (mm ²)	
ENTRÉE	X80	L	2,5	6	1,2
		N	2,5	6	1,2
		TERRE	2,5	6	1,2
SORTIE	X90	L	2,5	6	1,2
		N	2,5	6	1,2
		TERRE	2,5	6	1,2



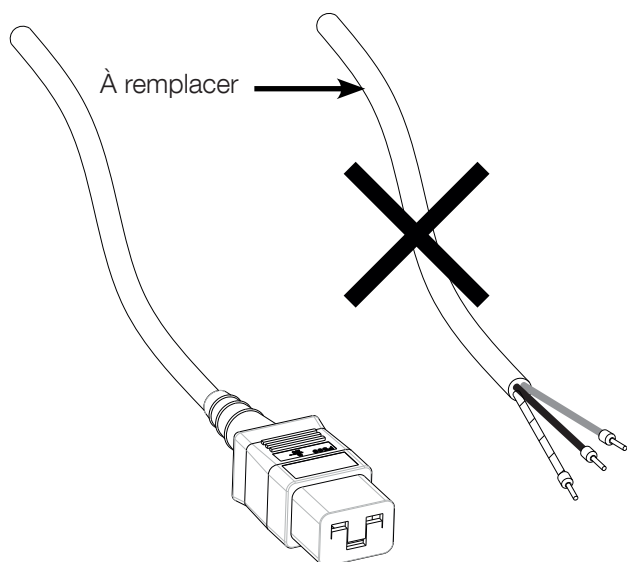
**REMARQUE !**

Cet équipement est configuré pour être installé avec une ASI 3kVA.
Pour l'associer avec une ASI 2kVA, suivre les étapes suivantes :

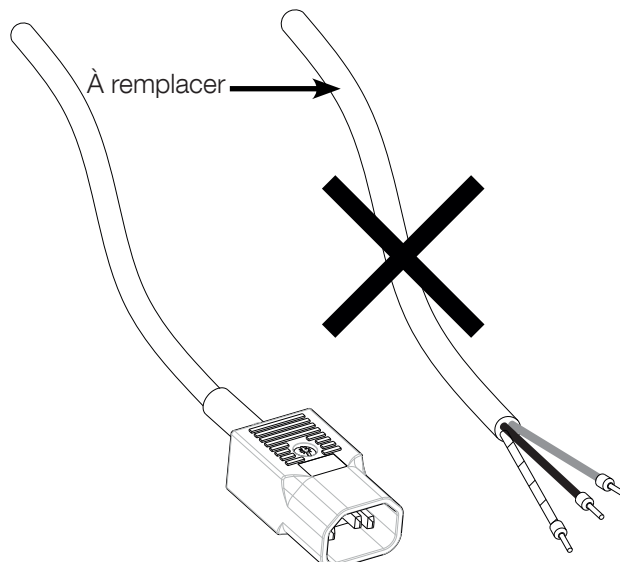


Veiller à ne pas inverser les raccordements des câbles de phase et de neutre !

1. Remplacer le câble d'entrée ASI 3kW (X60) par le câble 2kW :

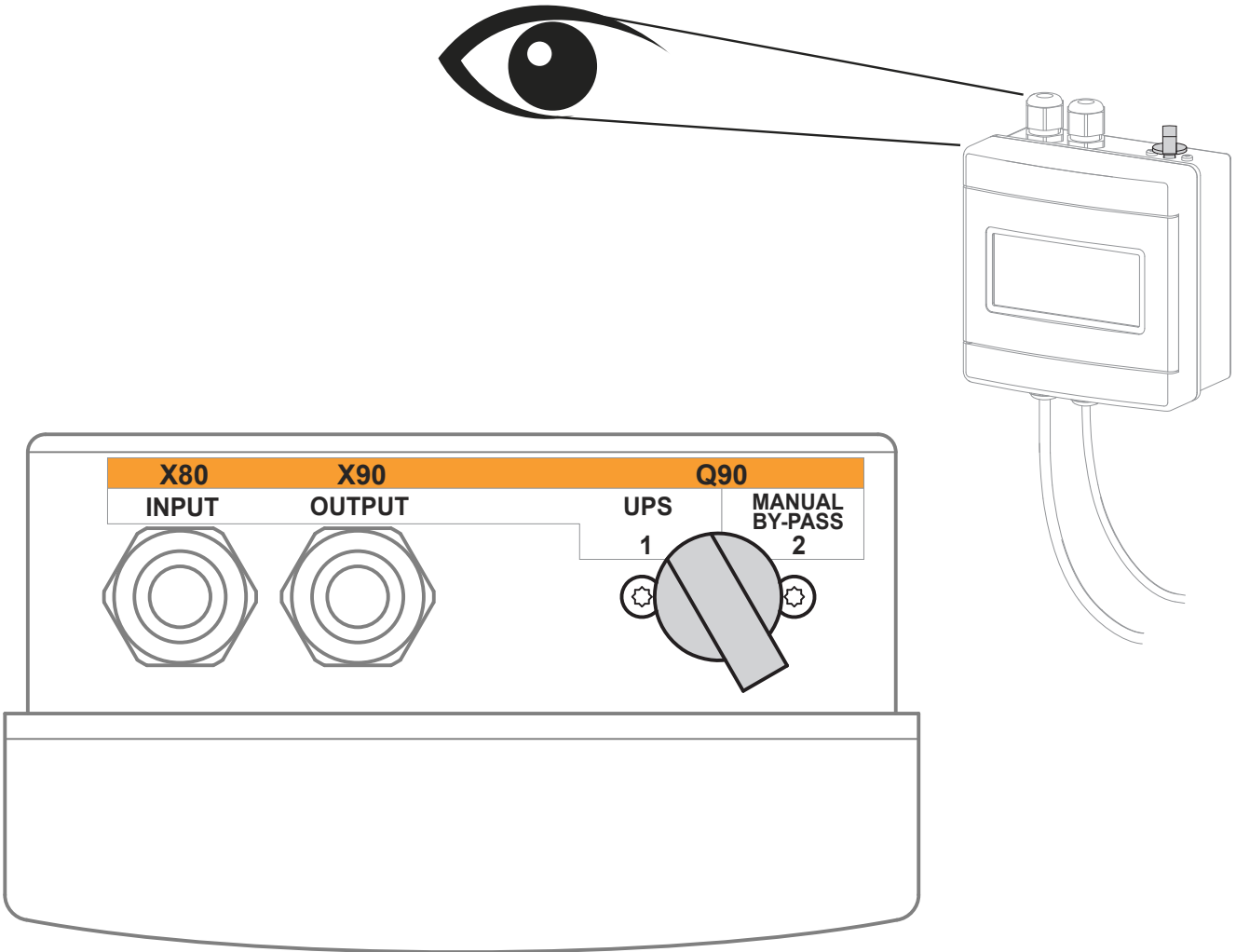


2. Remplacer le câble de sortie ASI 3kW (X70) par le câble 2kW :



7. PROCÉDURES D'EXPLOITATION

	REMARQUE ! Avant toute intervention sur l'équipement, lire attentivement le chapitre « Consignes de sécurité ».
	Se reporter au chapitre correspondant du manuel de l'ASI.



	Pour mettre le système en mode BY-PASS MANUEL, commuter Q90 de la position 1 à la position 2. Pour un retour en mode ASI, tourner Q90 de la position 2 à la position 1.
	Si ITY3-OP-3NBP est raccordé directement à l'ASI, ouvrir le disjoncteur Q60 avant de déconnecter les câbles côté ASI.

8. MAINTENANCE PRÉVENTIVE

	REMARQUE ! Avant toute intervention sur l'équipement, lire attentivement le chapitre « Consignes de sécurité ».
	REMARQUE ! Seuls des techniciens compétents, qualifiés et agréés par SOCOMEC sont habilités à intervenir sur cet appareil.

Une maintenance annuelle est recommandée pour assurer à l'exploitation une efficacité optimale et éviter les temps d'indisponibilité de l'équipement.

La maintenance consiste à effectuer la vérification complète du fonctionnement incluant les éléments suivants :

- les pièces électriques et mécaniques ;
- le dépoussiérage ;
- les contrôles de l'environnement.

9. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Ne pas éliminer les appareils électriques avec les déchets courants ; utiliser les installations de collecte prévues à cet effet.

Respecter les règlements locaux sur l'élimination des déchets afin de réduire l'impact environnemental des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) ou contacter les autorités locales pour obtenir des informations sur les systèmes de collecte disponibles.

Si des appareils électriques sont éliminés dans des décharges, des substances dangereuses peuvent s'infiltrer dans la nappe phréatique et pénétrer dans la chaîne alimentaire, ce qui peut nuire à la santé et au bien-être. Les batteries usagées entrent dans la catégorie des déchets toxiques. Lors du changement des batteries, les blocs accumulateurs usagés doivent être confiés à une entreprise autorisée et certifiée, spécialisée dans l'élimination de ce type de déchet. Conformément à la réglementation locale, il est interdit d'éliminer les batteries avec d'autres déchets industriels ou avec des déchets ordinaires.



L'appareil porte le symbole d'une « poubelle barrée » pour inciter les utilisateurs à recycler les sous-ensembles et les composants. Par responsabilité écologique, il faut confier ce produit à une station de recyclage à la fin de sa vie utile.



Pour toutes questions concernant l'élimination de l'appareil, contactez votre interlocuteur SOCOMEC ou le distributeur local.

10. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Modèle			EBP	
Puissance		kVA	1	3
Dispositif de mise à la terre			TN-S	
Classe d'isolation			Classe I	
Degré de pollution			2	
Dimensions	Largeur	mm	180	
	Profondeur	mm	100	
	Hauteur	mm	235	
Indice de protection			IP40	
Caractéristiques électriques – Entrée				
Tension en entrée		V	230 1ph+N	
Courant nominal		A	10	16
Fréquence en entrée		Hz	50 / 60	
Section des câbles max.		mm²	6	
		AWG	8	
Caractéristiques électriques – Sortie				
Tension de sortie		V	230 1ph+N	
Courant nominal		A	10	10 ¹ /16
Fréquence de sortie		Hz	50 / 60	
Section des câbles max.		mm²	6	
		AWG	8	
Environnement				
Température de fonctionnement		°C	0 à 40	
Humidité relative		%	95 % sans condensation	
Altitude maximale		m	1000 (sans déclassement)	
Normes				
Sécurité			EN 61439-2	
CEM				
Certifications du produit			CE	
Connexions de l'ASI				
Type de prise (ENTRÉE/SORTIE)			IEC 320 10 A / IEC 320 10 A	IEC 320 16 A / IEC 320 10 A
Temps de transfert max.		ms	7	

1. Si la sortie ASI est raccordée au by-pass par des prises.

Cet équipement a été conçu pour supporter des tensions transitoires, correspondant à des surtensions de catégorie II, sur son réseau d'alimentation (raccordement à un réseau de distribution basse tension d'un bâtiment). En cas de raccordement sur un réseau ayant une catégorie de surtension supérieure (par exemple situé en amont de l'installation ou sur un circuit de distribution primaire) ou étant susceptible de subir des tensions transitoires supérieures, une protection adaptée doit être installée.



Implantations commerciales

SIÈGE SOCIAL :
SOCOMECSAS,
1-4 RUE DE WESTHOUSE,
67235 BENFELD, FRANCE

www.socomec.com



IOMEBPXXX04-FR 02 05.2022